

De l'action réticulaire à la recherche du semblable, ou comment faire lien avec l'administration

Benoît Fliche

► **To cite this version:**

Benoît Fliche. De l'action réticulaire à la recherche du semblable, ou comment faire lien avec l'administration. La Turquie conteste. Mobilisations sociales et régime sécuritaire, CNRS Éditions, pp.147-165, 2005, 978-2271063250. hal-02419506

HAL Id: hal-02419506

<https://hal-amu.archives-ouvertes.fr/hal-02419506>

Submitted on 19 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

De l'action réticulaire à la recherche du semblable, ou comment faire lien avec l'administration

Benoit Fliche

UNE DÉLÉGATION « BANALE »

La Renault 16 jaune s'engageait sur la grande route qui mène à Yozgat, lorsqu'une dispute éclata à son bord : « Non, il ne faut pas exagérer, on ne va pas aller voir ces enfoirés de MHP¹ ! » criait le conducteur. « Tu as raison ! On peut quand même pas faire ça ! On est alévis² ! » acquiesça son voisin. Le troisième, tassé sur la banquette arrière, reprit alors de plus belle, entre deux bouffées de cigarette : « Oui, peut-être... Mais c'est la troisième fois que je vais au *köy hizmetleri*³ et ça donne toujours rien. Alors pourquoi ne pas aller voir le MHP ? Au *köy hizmetleri*, ils sont tous MHP. » Le calme revint un peu lorsque le passager de derrière avoua que sa proposition était une provocation. On reposa alors la question qui avait provoqué tant d'émoi : qui devait-on aller voir ? À qui devait-on se plaindre ? En effet, les employés du service des villages de la préfecture étaient passés dans la plupart des villages pour entretenir la voirie, à l'exception de deux, pourtant proches de la sous-préfecture. Mais d'après l'administration, le premier village était proche de la route principale et le second ne comptait que quatre personnes durant six mois de l'année, ce qui ne le plaçait pas au rang des priorités. Le conducteur et le passager arrière, *muhtar*⁴ respectivement des deux villages,

1. *Milliyetçi Hareket Partisi* : parti d'extrême droite.

2. Les alévis sont des hétérodoxes musulmans, minoritaires en Turquie, dont les pratiques religieuses sont notamment caractérisées par l'adoration d'Ali.

3. Services administratifs des villages. Ces services dépendent du ministère du même nom.

4. Le *muhtar* remplit la fonction de maire dans les villages.

avaient alors décidé d'unir leurs forces pour protester contre cette « omission ». Leur revendication était fondée : avec les pluies de printemps, les chemins de terre se transformaient en de véritables bourbiers impraticables autrement qu'en tracteur. Le service des villages faisant la sourde oreille à leur demande, les deux maires devaient trouver un homme influent pour faire avancer leur demande. C'était le but du voyage ainsi que l'objet de la dispute : qui donc aller voir ? La banalité avec laquelle était vécue la démarche des deux maires était frappante : il était « naturel » de passer par un intermédiaire puissant pour faire aboutir une demande, la discussion portait uniquement sur le choix de la personne à aller voir. Ce n'était pas la première fois que j'observais des comportements de ce type face à l'administration. Cependant, cette équipée à Yozgat pour une histoire de route m'a fait comprendre combien était centrale, dans le cadre d'une analyse de l'action collective, l'interface entre les citoyens ayant des revendications « banales » et l'administration turque.

En effet, cette administration constitue le passage obligé pour accéder aux ressources de l'État, autorisations ou services. Lorsque celle-ci manifeste une certaine fermeture dans une procédure normale, pour une raison quelconque, les citoyens de Turquie mettent en œuvre une série d'actions pour arriver malgré tout à leurs fins.

Pour saisir au mieux ce rapport à l'administration et ces actions qu'engagent certains administrés, j'ai pris comme objet la mobilisation d'un groupe de villageois autour de leur village d'origine. Entièrement vidé de sa population en 1975 en raison de l'exode rural, ce petit village d'alévis renaît doucement depuis 1996. Lorsqu'ils n'ont pas migré en Europe, ses habitants se sont installés dans un même quartier auto-construit (*gecekondu*) d'Ankara.

L'une des caractéristiques de cette mobilisation est que le motif des revendications est peu politique. Il s'agit de revitaliser ce village, en menant différentes actions collectives allant de la création d'une association villageoise à Ankara à la plantation d'un bois en passant par la progressive reconstruction des maisons. Rendre compte de cette mobilisation populaire, des difficultés qu'elle rencontra comme des solutions que les acteurs adoptèrent, nous permettra ainsi d'explorer plus avant le rapport entre usagers et administration turque.

Cette mobilisation collective repose essentiellement sur un entrepreneur social particulier. Nous verrons que le succès de la mobilisation qu'il a amorcée repose sur sa capacité à gérer les relations avec l'administration. Il doit surmonter les obstacles rencontrés dus à la structure du groupe lui-même, mais aussi aux représentations collectivement partagées sur la bureaucratie. Aussi, pour mobiliser le groupe dont il se réclame, il doit démontrer sa capacité à faire lien, à mener des actions

réticulaires⁵ efficaces en direction de l'administration pourvoyeuse de ressources. Tout d'abord, à partir de quoi fait-on lien ? existe-t-il des types de liens (politiques, religieux, familiaux, amicaux) privilégiés ou performants ? En second lieu, quelles sont les techniques réticulaires utilisées ?

QUAND LA MOBILISATION RECRÉE LE LIEN : LA « PATRIMONIALISATION » DU VILLAGE

Le phénomène de retour au village, et les actions collectives qu'il a suscitées, ne prend pas sa source dans une demande spontanée. C'est le contraire qui est vrai : quand un individu a décidé de mobiliser les villageois, ceux-ci ont opposé une certaine passivité. En effet, ils ne percevaient pas quels avantages pouvait leur rapporter cette entreprise. À quoi sert une association de village lorsque personne n'habite plus le village ? Est-elle vraiment indispensable lorsque l'on projette sa vie, et sa mort, à Ankara ? L'association était perçue comme superflue par la majeure partie des anciens habitants parce que la présence et la mémoire du village s'évanouissaient peu à peu. En vingt ans, le deuil semblait être fait. Il n'y avait aucun désir de faire « revivre » le village, de se réunir autour de cette commune appartenance, autour de l'idée d'*hemşehrilik* (« concitoyenneté »). Il fallait donc convaincre les villageois de sa pertinence.

La mobilisation a reposé essentiellement sur un entrepreneur social, Durak, *muhtar* du village d'origine depuis les élections de 2001. Lorsque Durak effectua son *kesin dönüş* (« retour définitif ») de France en Turquie en 1996, personne ne songeait un instant à retourner au village, même pour les vacances. Mobiliser cette population autour de cette idée de revitalisation du lieu d'origine paraissait alors bien utopique. C'est pourtant dans ce projet que s'engagea Durak.

Après trente ans en France et une solide expérience associative, Durak a accumulé un capital culturel suffisant pour affronter l'administration. Son statut social correspond à l'engagement dans ce type de solidarité. Malgré son « exil », il se constitue rapidement un réseau social.

Quelles sont donc ses motivations ? Alors qu'il parvint à une remarquable réussite en migration, il a subi un gros revers de fortune au milieu des années 1990. Rentré en Turquie pour des vacances, il passe dans le village de son enfance entièrement désert. Il se met alors en tête de le faire revivre et de s'y installer. Si l'on peut lire dans ce retour une certaine

5. On peut parler d'« action réticulaire » lorsqu'un acteur fait jouer son réseau social pour entreprendre une action.

« revanche sur la vie »⁶ qui passe par la reconquête d'un prestige social perdu lors de sa période d'infortune, les motifs qu'il expose sont aussi d'ordre esthétique, voire mystique : une vieille femme l'aurait vu en rêve s'occuper des roches sacrées qui surplombent le village, des années avant son retour définitif. Durak évoque souvent ce rêve « prémonitoire » pour justifier son action, s'inscrivant ainsi dans un destin (*kader*) et conférant dans le même temps une dimension quasi religieuse à son entreprise.

Ce retour est dans un premier temps jugé comme un signe de « folie » par son entourage. Le village était alors perçu comme un désert, tout juste bon à être visité quand on passait voir de la famille dans la région. Personne n'y vivant, pourquoi s'y réinstaller ? La perception dominante retenait les aspects négatifs — « absence d'infrastructures », « rigueur climatique », « isolement » — et faisait taire une certaine affectivité, pourtant présente. Le « village » continuait à évoquer ; il trouvait encore écho dans le champ affectif commun, mais sa disparition effective entraînait progressivement la marginalisation dans le discours des propriétés positives — « tranquillité », « pureté » de l'air, de l'eau et des aliments.

Durak ne l'entendait pas de cette façon. Progressivement, il va renverser les perceptions, en imposant un nouveau cadre d'interprétation, qui va entraîner une « prise de conscience » esthétique et donc permettre l'amorce de la patrimonialisation. Il commence par fonder une association de village dans l'espoir de reconstruire un réseau « *hemşehri* » (« compatriote »). Un noyau dur acquis à son idée d'association — ceux qui avaient tenté l'expérience quelques années plus tôt, sans succès — se forme rapidement autour de lui et, en jouant sur un attachement commun en train de disparaître, ils réactivent un sentiment identitaire « *hemşehri* ».

Après la mise en route de l'association, Durak décida de repartir au village, démontrant par là que la réinstallation était possible. En palliant les problèmes d'infrastructure, il résolut une question sensible : le village pouvait être aussi confortable que le quartier de *gecekondu*. Avec cette démonstration tombaient les derniers obstacles à l'émergence d'un sentiment esthétique partagé par l'ensemble des « villageois ». Les propriétés négatives retournaient dans l'ombre, laissant la place aux propriétés positivement connotées. Le retour au village, comme choix de vie, devenait envisageable. La patrimonialisation prend alors plusieurs figures : reconstruction de maisons — en béton, et non plus en pisé comme autrefois —, installation de l'eau et de l'électricité, plantation d'un bois, aménagement du *tekke* (lieu saint), restauration du cimetière, etc.

6. C'est là un des mobiles, plus ou moins avouables, qui reviennent par exemple dans le discours des « passionnés ». Plonger dans une passion est souvent la façon de réparer ce que l'on considère comme une injustice, de prendre une revanche sur la vie (cf. BROMBERGER, 1998).

Il apparaît ici clairement que l'engouement ne prend pas sa source dans une demande populaire. De même, on ne distingue pas d'entrepreneur qui, profitant de la vague, se met à la tête du mouvement. Le contraire serait plus vrai : un individu se détache du groupe et décide de le mobiliser. Il crée la dynamique mobilisatrice face à des mobilisables qui présentent une certaine passivité, voire une inertie. Il peut s'entourer d'un groupe de mobilisateurs qui, à leur tour, entretiendront le mouvement. Ici, le groupe de mobilisateurs sut relancer un sentiment de *hemşehrilik*, pour provoquer ce mouvement collectif en direction du village. Les fondements de l'association reposent sur ce sentiment qui reste instable et qu'il convient de renforcer par des activités en tout genre, comme des fêtes ou des pique-niques. L'association est donc moins le fruit d'un sentiment de commune appartenance que son producteur : en ce sens, on pourrait dire que la mobilisation collective a créé le sentiment d'appartenance et non l'inverse. Mais ces différentes actions nécessitaient des ressources étatiques, ce qui nous amène à notre deuxième point.

LES CONTRAINTES BUREAUCRATIQUES

Les obstacles rencontrés sont certes dus à la structure du groupe, mais aussi aux contraintes bureaucratiques. Le succès de la mobilisation que Durak a largement incitée repose sur sa capacité à obtenir des ressources étatiques (autorisations, services), et donc à gérer les relations avec l'administration.

Les représentations de l'administration et du politique comme frein à la mobilisation

Bien que le thème du rapport entre citoyens et bureaucratie en Turquie ne soit pas absent dans ce que l'on appelle la « littérature villageoise » (Rathbun, 1972 ; Dumont, 1978), il n'a que sporadiquement attiré l'attention des chercheurs. L'étude ethnologique de June Starr (1978) sur les conflits dans le monde rural de la région de Bodrum est l'un des rares travaux abordant la question de manière systématique.

Si une continuité des comportements est constatable sur beaucoup d'aspects entre les paysans de June Starr, dans les années 1960, et mes observations aujourd'hui, quelque chose a pourtant considérablement changé dans le rapport avec l'administration. Les villageois de Bodrum ne paraissent pas avoir peur de la bureaucratie, alors que ceux de Yozgat ont une attitude moins confiante. Est-ce une question de terrain ou est-ce dû à une rupture, fruit du régime militaire du 12 septembre ? Pour le

déterminer, il serait nécessaire de faire une archéologie de ce rapport à l'État. En attendant, on peut émettre l'hypothèse que le coup d'État, et notamment le recours systématique à la torture au début des années 1980, a modifié quelque chose dans le rapport au politique. La violence d'État a changé physiquement les perceptions et l'habitus politique d'une bonne partie des citoyens turcs. Même s'il ne participa que modestement aux activités politiques des années 1970, ce groupe alévi connut de nombreuses descentes de police. Beaucoup de personnes, hommes comme femmes, subirent des arrestations, jugées arbitraires par les habitants du quartier, et firent un passage par les prisons d'Ankara. Certains y furent torturés. Chaque annonce d'une personne torturée produisait une onde de choc dans le quartier : cela ne se limitait pas au cercle de connaissances et l'effet escompté — éloigner la population de la politique par la « terreur » — fut atteint. Aujourd'hui, ce groupe présente une certaine pusillanimité pour tout ce qui touche de près ou de loin à la prise de responsabilité publique. La peur de l'État était en partie à l'origine de leur méfiance initiale envers ce projet d'association villageoise. Pour eux, « association » signifiait *örgüt*, « organisation politique », un terme négativement connoté, puisque renvoyant aux organisations clandestines armées. Le souvenir encore très fort de la « période politique » (*siyaset dönemi*) les dissuadait d'être mêlés à une « organisation ».

De la loi à la négociation

L'association de village est née malgré une multitude d'obstacles, de peurs, d'inertie ; la crainte de l'État fut un important facteur inhibant. Cependant, la capacité d'entrave de l'administration ne se limite pas à sa capacité d'inhiber : elle impose aussi des contraintes légales avec lesquelles il faut composer. Créer une association de village procède d'une action collective, mais aussi d'une action juridique qu'il faut être capable de mener à terme.

La quantité pléthorique d'associations de village, observable à l'œil nu dès lors que l'on se promène dans les quartiers populaires des métropoles, laisse penser que leur création est aisée. Elle nécessite pourtant une certaine habitude de l'écrit, mais aussi des connaissances juridiques que tout le monde ne possède pas dans ce quartier. Ceux qui disposent de ce savoir et qui désirent se lancer dans l'aventure doivent s'armer de patience. La loi est par principe, connue de tous et aucun fonctionnaire ne se donne la peine de rappeler, en donnant les formulaires, certaines informations pratiques. C'est évidemment au moment de la remise des dossiers que les membres fondateurs apprennent ce qu'il fallait surtout se garder de faire : ils sont alors bons pour tout recommencer. Avant Durak,

quelques entrepreneurs sociaux avaient essayé de créer une association de village, mais abandonnèrent devant les difficultés administratives : la paperasserie et les trois échecs successifs eurent raison de leur initiative. Durak lui-même dut s'y reprendre à quatre fois avant de « réussir ». On totalise donc sept essais étalés sur six ans.

Mais les difficultés avec l'administration ne se limitent pas à ces tracasseries. Cette dernière continue à exercer un contrôle une fois l'association fondée : les responsables associatifs doivent l'avertir lorsqu'ils tiennent des réunions officielles, notamment s'ils décident d'un renouvellement du bureau. Un représentant de l'administration contrôle alors la légalité du déroulement de la réunion.

Les sanctions peuvent être lourdes et aller jusqu'à la fermeture de l'association. Ainsi, les membres de l'ancien bureau durent verser l'équivalent de 150 euros d'amende par personne pour ne pas avoir demandé l'autorisation de se réunir un mois à l'avance. Le fait que de nombreux entrepreneurs sociaux potentiels reculent devant les prises de responsabilité s'explique par un ensemble de craintes plus ou moins fondées, pouvant aller de la peur d'avoir de graves ennuis judiciaires à l'inquiétude plus prosaïque, mais plus réaliste, de payer une amende.

Fonder une association et la faire vivre implique donc un parcours du combattant qui élève le coût de la mobilisation, l'inhibe et la décourage. Le rapport à l'administration est « crispé ». Mais n'y a-t-il pas là quelque chose de commun à toute bureaucratie ? Sans doute. Comme beaucoup d'autres, la bureaucratie turque a mauvaise réputation. Elle présente cependant quelques spécificités par l'arbitraire qui y règne. Du point de vue des villageois, les tracasseries minutieuses font souvent écho à l'incompétence des fonctionnaires, à la fuite devant les responsabilités⁷ et à la corruption (Sirman, 1990, p. 37). Les passe-droits⁸ alternent avec une soudaine rigidité. Ce balancement incessant, et parfois brutal, entre le registre de l'officieux et l'officiel, le soudoyable et l'incorruptible — dans notre exemple, entre un quorum sévère et un soudain attendrissement du fonctionnaire qui sauve la situation *in extremis* — entraîne une anxiété et une usure de l'« administré » toujours soumis à l'incertitude quant à l'issue de ses démarches. Le citoyen est toujours en situation potentiellement délicate avec l'administration turque, qui dispose d'un arsenal juridique considérable pour entraver la formation d'une association.

7. Par peur d'une sanction hiérarchique, certains employés se refusent à toute initiative. Il faut préciser qu'un certain nombre d'employés des administrations ne sont pas titularisés et dépendent donc de la volonté de leurs supérieurs. Leur statut extrêmement précaire ne favorise pas la prise d'initiative. Pour les employés titularisés, ce serait la peur de la mutation qui entraînerait cette réticence devant la prise de responsabilité.

8. Pots de vin — *çorba parası* (« l'argent de la soupe »).

FAIRE LIEN AVEC UNE ADMINISTRATION POREUSE

Depuis le coup d'État du 12 septembre, l'« anxiété » de l'administré et les contraintes objectives qu'exerce la bureaucratie entravent les actions collectives. La voie légale n'est pas entièrement inopérante, mais elle se trouve concurrencée par d'autres voies, non légales, qui facilitent l'action. Dans les années 1960, June Starr notait que les villageois avaient un mode particulier d'approche de l'administration. Ils abordaient les « officiels » non comme des représentants de l'État, mais comme des individus ; ils utilisaient pour communiquer avec eux les canaux de communication des réseaux personnels (Starr, 1978, p. 96). C'est justement cette personnalisation du rapport à l'administration que les entrepreneurs sociaux comme Durak cherchent à créer.

Ces actions ne sont rendues possibles que parce que l'administration est perméable à d'autres modes d'interface que ceux prédéfinis par le cadre juridique : une communication autre qu'officielle est envisageable, voire préférable quand elle est efficace. Ainsi, la veille d'une réunion importante de l'association, un décès avait endeuillé le quartier : la majorité des adhérents était partie aux obsèques. Les responsables de l'association se retrouvent dans une situation embarrassante puisque le nombre légal de participants n'est pas atteint. Cependant, l'un des membres, fonctionnaire à la mairie, a un ami commun avec la fonctionnaire venue surveiller le déroulement « légal et démocratique » de la réunion. Une discussion après, cette dernière se tient avec un nombre se situant bien en deçà du quorum exigé. Ce qui sauve la situation est ici la capacité de l'un des membres de l'association à faire lien — à travers une relation d'amitié — avec l'administration. Grâce à une « action réticulaire », la séance se tient.

Qu'il faille faire pression sur un fonctionnaire ou sympathiser avec lui, il s'agit toujours de tisser des liens « autres », officieux, plus efficaces que ceux prévus dans le rapport normal « administrateur-administré ». C'est donc de la capacité de certaines personnes à personnaliser leur relation avec l'administration que dépend largement la réussite d'actions collectives. L'entrepreneur doit dès lors faire preuve d'une grande dextérité en matière de « maniement de réseau ». Pour mobiliser le groupe dont il se réclame, il doit démontrer sa capacité à faire lien, à mener des actions réticulaires efficaces en direction de l'administration pourvoyeuse de ressources.

Une fois ce principe général accepté, rien n'est véritablement organisé ou calculé — c'est du moins ce que j'ai constaté sur le terrain : la discussion s'engage dans la voiture pour savoir qui on doit aller voir, après avoir constaté que la négociation directe avec les fonctionnaires chargés de l'entretien de la voirie est un échec. Il s'agit donc plus de

tentatives, de tâtonnements que d'une stratégie planifiée, comme l'exprime très bien le chauffeur de la « délégation » : « On essaye... Si ça marche, c'est bien. Si ça ne marche pas, on fera autre chose. On verra alors. » Cette acceptation de l'aléatoire de la démarche n'enlève rien à la conscience de l'enjeu de l'interaction.

Ces modes réticulaires méritent que l'on s'y attarde tant ils nous renseignent sur la façon dont l'action prend forme. À partir de quoi et comment fait-on lien avec l'administration, quand on est villageois de Yozgat et qu'on part donc relativement « mal doté » ? Nous verrons qu'il n'est nul besoin de connaître des personnes haut placées ni d'être bien introduit pour faire aboutir des revendications. En revanche, l'entrepreneur social doit mener une action réticulaire en trouvant la bonne « cible », le bon « levier » et en exerçant une pression efficace. À partir de quelques exemples, je m'interrogerai sur les types de solidarité qui se révèlent être des liens performants, avant de proposer une typologie, non exhaustive, des techniques réticulaires utilisées.

La route et le başkan : les usages des liens politiques

Le premier type de lien mobilisable est politique : en effet, le moyen de pression le plus évident s'offrant aux administrés par rapport à l'administration, et donc aux hommes politiques, est leur poids électoral. Mais, de ce point de vue, les obstacles pour que les revendications des villageois soient entendues sont de taille : le village est non seulement minuscule — il s'agit de l'un des plus petits de l'arrondissement —, mais aussi désert la moitié de l'année, ses habitants n'y venant que pour passer l'été. N'ayant pas de poids démographique, et donc électoral, à mettre dans la balance lors des négociations, il n'est pas prioritaire dans l'attribution des ressources. Il l'est d'autant moins que le contexte politique lui est extrêmement défavorable, car la région est, de longue date, dominée par le MHP et les partis islamistes. Or le village est alévi, avec un vote majoritairement CHP (laïque, de centre gauche). Il n'a donc aucun « avantage » politiquement monnayable.

Ce premier exemple montre que l'efficacité de l'action réticulaire ne réside pas dans la nature de la cible : l'entrepreneur social peut parvenir à ses fins en faisant pression sur des fonctionnaires qui ne sont pas situés en haut de la hiérarchie.

Cela dit, l'absence de prise de responsabilité de la part des fonctionnaires oblige les demandeurs à trouver un levier puissant, puisque le fonctionnaire qui décide de répondre aux sollicitations et donc d'engager une démarche prend un risque. La question est alors de trouver le levier, qu'il faudra rétribuer d'une manière ou d'une autre. Cette rétribution

représente un coût qui doit être évalué dans l'action réticulaire. Si l'on ne dispose d'aucun lien puissant avec le « fonctionnaire-cible », le levier, lui, doit avoir une certaine ascendance sur lui. Un très bon levier serait, par exemple, le président de la branche locale d'un parti qui a, au gouvernement, le ministère dont dépend la cible. Un tel levier peut effectuer une pression efficace : si le fonctionnaire est récalcitrant, le président du parti peut en référer à ses supérieurs d'Ankara et prendre des sanctions contre lui, qui peuvent aller jusqu'à la mutation s'il est titularisé. Durak et ses deux camarades adoptent cette stratégie lorsqu'ils se rendent à la préfecture pour faire restaurer les routes de leurs villages respectifs, puisqu'ils choisissent comme levier le président local du DSP⁹. Il y a plusieurs raisons à cela, clairement exprimées. Bien que le MHP ait alors en charge le ministère des Affaires villageoises, les deux *muhtar* pensaient que le président¹⁰ de la branche locale du DSP pouvait intervenir, probablement en raison de la majorité parlementaire de ce parti et de son poids au sein du gouvernement de coalition¹¹. La contrepartie monnayée fut clairement énoncée durant l'entrevue : il s'agissait de voix d'électeurs, le président se plaignant que beaucoup de villageois venaient le voir, mais que cela ne ressortait pas forcément lors des élections. Face à cela, les maires plaignants faisaient remarquer qu'il devait faire quelque chose, sans quoi, la prochaine fois, ils iraient négocier avec le MHP.

On peut s'étonner de cette menace, tant l'association entre « alévis » et « gauche » apparaît « naturelle » : elle fut pourtant prise au sérieux par le président. En effet, un simple coup d'œil sur les résultats électoraux des différents villages connus pour leur alévitité montre que le « vote alévi MHP » existe bien.

L'absence de prise en considération de l'alévitité des demandeurs est intéressante. Si les deux *muhtar* se gardèrent bien de l'évoquer, le troisième homme tenta d'expliquer que c'était parce qu'ils étaient alévis qu'ils étaient mal desservis. La véracité de l'assertion n'est pas la question. Celle-ci se trouve plutôt dans l'acceptabilité par le représentant du parti de cette affirmation « particulariste ». Ce dernier ne peut ignorer la très forte corrélation existant dans cette région entre l'alévitité et le vote à gauche : si tous les alévis ne votent pas à gauche, dans ce canton d'Anatolie centrale, tous les villages qui votent à gauche sont alévis¹². Aussi pouvait-on attendre une certaine sensibilité, de la part d'un représentant d'un parti de gauche, à cet argument. Ce fut tout le contraire qui

9. Le DSP, est un parti de gauche nationaliste.

10. *Başkan* : « directeur ».

11. Il était visiblement habitué à recevoir de telles délégations vu la forte densité de chaises dans son bureau.

12. Sur 15 villages qui votent à gauche depuis 1965, 14 sont majoritairement alévis. Les 13 autres villages alévis du canton — dont 7 mixtes — votent à droite.

se produisit. Le président fit une leçon d'un quart d'heure à cet « impertinent » qui venait réintroduire de la « différence », du séparatisme, là où il ne fallait surtout pas en mettre. Les choses étaient donc claires : les maires venaient négocier des voix de villageois de gauche, non des voix de villageois alévis. L'alévitité, alors qu'elle constitue la base électorale de la gauche du canton, n'a donc pas voix au chapitre lors de négociations politiques. Durak critiqua d'ailleurs sévèrement son camarade d'avoir avancé cet argument et se rangea sans réserve du côté du donneur de leçon : l'alévitité ne devait pas être érigée en argument politique, même si, par ailleurs, la façon la plus courante d'expliquer son engagement à gauche est d'évoquer son appartenance religieuse. On retrouve ici le « discours de l'unité » : l'unité de la nation turque constitue une référence obligée et participe du « consensus obligatoire » qui fonde le cadre politique du dicible et de l'acceptable en Turquie. Adopter un discours remettant en cause — de près ou de loin — l'unité « sacrée », revient à se placer en dehors de toute légitimité politique (Copeaux, 2000 ; Massicard, 2002a). Aussi des revendications « aléviées » ne pouvaient-elles que desservir les plaignants. Ce premier exemple nous montre que certains liens sont discrédités dans certains contextes ; ici, l'alévitité n'est pas légitime comme lien dans le champ politique.

Les trois hommes sortirent du bureau du DSP avec un avis mitigé sur la réussite de leur action. Ils avaient bien conscience de la fragilité du lien qui les reliait au président : leurs voix étaient maigres. En revanche, ils ne doutaient pas de l'ascendant du responsable du parti sur les fonctionnaires.

***Les poteaux et le « cousin éloigné » :
les usages des liens de parenté***

Notre second exemple concerne les démarches faites par Durak pour l'obtention de poteaux électriques pour l'éclairage public du village. Il montre le fonctionnement du lien le plus classique : la parenté, bien qu'ici éloignée. Ici, le levier est un ami ankariote de Durak et son parent éloigné — leurs deux mères sont cousines. Il a un emploi modeste à la direction de l'équipement électrique : il est réceptionniste à l'hôtel dans lequel descendent tous les directeurs départementaux de l'équipement lors de leurs séjours réguliers à Ankara. Outre le « petit pouvoir » que lui confère ce métier — donner ou non de bonnes chambres —, il connaît personnellement tous les directeurs. Aussi est-ce avec lui que Durak va voir une première fois celui de Yozgat. Il lui fait part de son besoin de poteaux électriques. Le directeur reçoit les deux hommes, mais n'entreprend rien. Il faudra une seconde « charge » de Durak — sans la

présence de son intermédiaire — pour qu’il accepte de livrer le matériel, de façon très généreuse d’ailleurs. Bien qu’il ne compte que quatre habitants permanents, le village dispose désormais de l’un des meilleurs éclairages publics du canton, source de la jalousie des autres villages. Cette action réticulaire fut donc particulièrement efficace.

Pourtant, aucune rétribution n’est véritablement proposée au directeur : il n’y a pas d’enjeu électoral. On peut y voir — mais n’est-ce pas là un peu hasardeux ? — une extension de son réseau d’obligés : le fonctionnaire intermédiaire contracte une dette envers lui. Le « cousin » de Durak devra à l’avenir faire attention à lui donner une bonne chambre lorsque ce directeur de Yozgat viendra voir ses supérieurs à Ankara.

Enfin, pourquoi ce « petit » fonctionnaire a-t-il aidé Durak, alors même qu’il ne manifeste pas un grand intérêt pour ce retour aux sources ? Il ne participe pas aux réunions de l’association, et très rarement aux manifestations « culturelles » que celle-ci organise. Enfin, il n’entend absolument pas reconstruire une maison là-bas. On peut donc se demander quelle contrepartie cet ami a reçue pour ce service. La compensation ne doit pas être cherchée dans l’amitié qui le lie à Durak, mais plutôt dans le réseau d’obligations familial, voire dans la reconnaissance que l’intermédiaire acquiert par son action dans son milieu familial proche, plus particulièrement auprès de sa mère. Celle-ci joue un rôle très important dans le mouvement de patrimonialisation du village : gardienne de la mémoire généalogique de nombreuses familles, elle est l’une des organisatrices de l’*aşure çorbasi günü*¹³ ; elle fait aussi partie de la trentaine de personnes rentrées au village pour s’y inscrire sur les listes électorales, permettant ainsi au village de regagner le droit d’avoir un *muhtar*. Malgré son âge, elle est très active. Son fils pouvait difficilement refuser d’aider Durak, qui avait l’appui inconditionnel de sa mère, d’autant plus qu’elle est une très bonne amie et cousine de la mère de notre entrepreneur social. Le levier peut donc être ici considéré comme une cible dans un premier temps : il faut faire pression sur lui pour qu’il fasse pression sur autrui.

La forêt et l’ami : les usages des liens amicaux

Dans les deux cas précédemment étudiés, l’entrepreneur a besoin d’intermédiaires pour pouvoir agir, ce qui augmente le coût de son action, entraîne une perte de centralité et, par là, de contrôle, voire de pouvoir.

13. Jour de la soupe *aşure*, préparée en commémoration du martyr d’Hüseyin à Kerbela, le dixième jour du mois de *muharrem*. Cette fête prend de forts accents de tradition réinventée.

Plus il augmente le nombre des intermédiaires, moins il maîtrise les interactions au sein de son réseau. En revanche, en se plaçant lui-même comme levier, il raccourcit ses chaînes de réseaux et gagne en centralité et en pouvoir. Il devient alors avantageux de faire lien directement avec la cible.

L'action réticulaire la plus spectaculaire illustrant cette position de levier acquise par notre entrepreneur social est le reboisement de l'une des collines du village. À la suite de l'une de ses nombreuses visites dans les administrations de la préfecture, Durak est présenté au directeur des eaux et forêts de Yozgat. Au cours d'une conversation, le directeur vient à se plaindre du profond ennui qu'ils éprouvent, sa femme et lui, à être dans une région aussi puritaine. Durak, ne manquant pas une occasion de fustiger les *yobaz* (« bigots ») de Yozgat, propose à ce dernier de venir pique-niquer dans son village ; un déjeuner familial sur l'herbe, forcément « arrosé », qu'accepte ce dernier. Durak a donc fait lien, dans un premier temps, avec l'un des membres de l'administration d'une façon instrumentale. Mais, rapidement, cette relation devient plus forte, et une amitié naît entre les deux hommes, renforcée par la découverte de leur alévité commune. Je dois préciser qu'ici jamais cette dernière n'est présentée comme génératrice de lien. Au contraire, des goûts communs — du plaisir du plein air aux joies de la vie campagnarde (apiculture, par exemple) en passant par la consommation d'alcool — créent du lien, de même qu'une vision politique similaire louant les bienfaits de la « modernité » et dénonçant le « danger » que représentent tous ces *gerici* (« réactionnaires ») que sont les religieux de ce pays.

Gagnant à sa cause son nouvel ami, Durak réussit à le convaincre de lui fournir gratuitement les matériaux et les plants nécessaires à la plantation d'un bois, arguant que cela s'inscrit dans la lutte contre l'érosion que subit la région. Le directeur accepte volontiers. Son aide ne s'arrête cependant pas là puisqu'il viendra lui-même aider et superviser la plantation, sous la pluie. Son rôle dépasse donc celui d'un simple administrateur : il s'agit d'une véritable participation au projet commun ; un engagement qui ne s'explique pas par l'espoir d'en obtenir des « retombées » financières ou des dividendes honorifiques. Nous sommes ici dans un domaine où l'échange ne prend plus les mêmes formes « instrumentales » puisque nous sommes devant une relation plus forte d'amitié. Certes, les contreparties ne sont pas absentes des relations d'amitié, mais, comme le rappelle Ravis-Giordani, « ce qui distingue l'amitié de toute relation d'instrumentalité [...], c'est, dans l'acte amical, la non-instrumentalisation de l'intention. Ce n'est pas d'aider son ami (ou d'attendre son aide) qui dénature l'amitié, ce qui pourrait la dénaturer ce serait de fonder sur cette aide (donnée ou attendue, donnée et attendue) un projet d'amitié » (Ravis-Giordani, 1999, p. 85). Et, aurait-on envie d'ajouter, ce qui aurait pu gâcher l'amitié entre les deux hommes aurait été de faire ressortir trop brutalement l'instrumentalité originelle de la relation.

Dans cette opération de reboisement, Durak mobilise les jeunes ankariotes qui servent de main-d'œuvre. Là encore, on peut se demander quels dividendes ont pu tirer ces jeunes hommes de cette expérience en milieu humide et boueux. Les motivations avancées sont de l'ordre du discours de la patrimonialisation : « C'est notre village, il faut en prendre soin. Cela faisait près de quatre-vingts ans que ce bois avait disparu », etc. La plantation de ce dernier s'accompagne du sentiment du devoir accompli ou d'une dette réglée — « C'était notre devoir de le faire », « c'était pour faire quelque chose pour le village » —, mais aussi d'obligations envers Durak. La plupart avaient des liens de parenté avec lui. Ils l'avaient soutenu dans la création de l'association et ne pouvaient le laisser tomber alors qu'il faisait revivre le village. Ce fut aussi une occasion de détente et de ripaille qu'il aurait été dommage de manquer et dont ils gardent un bon souvenir : la bière de Yozgat, la viande grillée sur le brasero, les cigarettes échangées, les blagues salées entre hommes constituent des satisfactions qui ont un rôle évident dans la mobilisation collective. Sans la perspective d'un « bon moment partagé », les jeunes Ankariotes ne se seraient sans doute pas déplacés.

La plantation du bois fut donc une entreprise réussie en raison de l'absence d'intermédiaire, de la position de centralité de l'entrepreneur : la relation avec l'administrateur est directe, comme celle avec la jeunesse ankariote.

Une variété de combinaisons réticulaires

Cette ébauche de typologie des actions réticulaires nous montre en premier lieu la perméabilité du système administratif à ce genre d'actions. Il est possible de créer des liens avec l'administration qui permettent d'accéder à des ressources difficilement accessibles autrement. Il faut pour cela faire appel à des « personnes-relais » ou à des « leviers » qui fassent pression sur des « cibles ». Mais ces trois exemples illustrent aussi la polymorphie que peut adopter l'action réticulaire : Durak semble faire flèche de tout bois tant les liens mobilisés, les cibles et les leviers varient en fonction des occasions.

Ces actions réticulaires se fondent sur des liens dont la nature n'a pas encore été notée. Il semble pourtant pertinent de savoir si un type de liens est privilégié. Nous avons vu tout d'abord que des liens politiques, de parenté, ou d'amitié peuvent être mobilisés avec efficacité. Ensuite, chaque relation peut se caractériser selon la faiblesse ou la force du lien qu'elle met en jeu. Chaque lien peut enfin être caractérisé par son homophilie — la relation est alors d'égalité — ou son hétérophilie — la relation est alors hiérarchique, soit de supériorité, soit d'infériorité.

Dans le cas de la route, l'action réticulaire repose sur deux relations : celle qu'entretiennent les *muhtar* et le président d'abord, celle qui existe entre ce dernier et la cible ensuite. Comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous, ces deux relations sont faibles et hétérophiles.

Relation	Type de liens
Relation entre les <i>muhtar</i> et le président du DSP	Faible, hétérophile d'infériorité
Relation entre le président du DSP et le fonctionnaire-cible	Faible, hétérophile de supériorité

Dans le cas des poteaux électriques, en revanche, la relation entre l'intermédiaire et le directeur est également faible et hétérophile, alors que les liens qui unissent le « levier » à l'entrepreneur social sont forts et homophiles¹⁴.

Relation	Type de liens
Relation entre Durak et la mère du cousin	Fort, homophile
Relation entre la mère et le cousin	Fort, homophile ou hétérophile de supériorité
Relation entre le cousin et le directeur	Faible, hétérophile d'infériorité

Dans le dernier cas d'action réticulaire autour de la forêt, les liens forts sont également privilégiés, mais ils sont cette fois hétérophiles. La relation entre Durak et le fonctionnaire, même si elle est de nature amicale, reste emprunte d'une certaine hiérarchie, ce dernier conservant un statut social supérieur à celui du *gurbetçi*¹⁵. En revanche, Durak se retrouve dans une position de supériorité vis-à-vis des jeunes qui sont venus l'aider, tant en raison de son âge (il est leur aîné et, à ce titre, ils lui doivent le respect) qu'en raison du prestige social qu'il a su conquérir avec la création de l'association et à travers les autres actions qu'il a menées en faveur du village.

Relation	Type de liens
Relation entre Durak et le directeur des services forestiers	Fort, hétérophile d'infériorité
Relation entre Durak et les jeunes	Fort, hétérophile de supériorité

14. On peut cependant nuancer ce dernier adjectif. En effet, le rapport entre la mère et le fils s'inscrit dans une hiérarchie familiale : le fils doit respect et obéissance à ses parents.

15. *Gurbetçi* : « expatrié », « migrant ».

S'il est vrai que ces trois exemples n'offrent pas un échantillon assez large pour observer si un type de relation est plus couramment employé, on peut toutefois remarquer que tous les types de relations se rencontrent et se combinent. L'éventail de liens mobilisables, et de manières de les mobiliser, est très large. Seule manque, dans les trois exemples explorés, la relation « faible et homophile ». Nous l'avons cependant croisée plus haut lors de la négociation sur la tenue de la réunion de l'association : le membre du bureau et la fonctionnaire avaient une relation faible, certes, mais d'égalité, puisqu'ils partageaient le même statut social.

Cette variété ne doit cependant pas cacher un semblant de régularité. Si l'on observe les relations qui lient directement les acteurs à l'administration, on s'aperçoit que trois sont hétérophiles et que deux sont faibles, mais la relation entre Durak et le directeur des services forestiers était aussi faible avant de se transformer en lien fort. Il me semble que ce dernier exemple est l'exception qui confirme la règle. Celle-ci voudrait que le lien utilisé avec la personne « cible » au sein de l'administration soit souvent faible, car plus facile à créer et plus productif. Dans un article célèbre, Granovetter (1973) a montré la « force des liens faibles » à partir d'une enquête faite sur les cols blancs de la région de Boston : les liens faibles permettent d'obtenir des emplois plus satisfaisants que lorsqu'il s'agit de liens forts. Je ne reviendrai pas sur ce débat (Degenne et Forsé, 1994) ; je me contenterai ici de montrer qu'en Turquie, le lien avec l'administration est très souvent faible, ce qui ne l'empêche pas d'être efficace.

À la recherche du semblable

Dans ces liens faibles, il convient de distinguer une catégorie particulière qui se caractérise par son extrême fluidité — le lien est créé dans et par l'action, il ne lui survit souvent pas — ainsi que par son extrême faiblesse : le lien de « commune appartenance », du « même ». Nous sommes en effet dans une société du *hem* (« même »), à l'instar de la société iranienne¹⁶ : le « semblable », le « même », est créateur de liens sociaux qui ne trouvent d'autre justification que cette commune appartenance. Cela les légitime amplement aux yeux des acteurs. Ce *hem*, qui revêt des formes et des sens différents (origine géographique, appartenance politique), nous permettra d'explorer l'une des dernières facettes des relations que les Turcs entretiennent et la façon dont ils peuvent faire lien avec l'administration.

16. Christian Bromberger, communication personnelle, le 27 mars 2003.

La commune appartenance politique supposée avec un responsable est en effet opérante pour obtenir divers services de l'administration, comme l'illustre cette dernière histoire, celle du « poteau CHP » : dans les années 1970, un *almanci*¹⁷ construisait pour ses parents un immeuble dans le quartier de *gecekondu* où ils s'étaient installés. Les travaux étaient bloqués par un poteau électrique qu'il fallait déplacer d'un mètre. Pendant près d'un mois et demi, l'*almanci* descendait chaque matin à pied pour faire pression sur le fonctionnaire responsable de cette affaire. Au cours d'un meeting du CHP, les deux hommes se croisent et comprennent qu'ils sont tous deux sympathisants de ce même parti. Le lundi suivant, le poteau était déplacé. Ici, rien n'est échangé entre le demandeur et le membre de l'administration, ce qui distingue cette logique du marchandage de voix, étudié lors de notre premier exemple. C'est la simple découverte d'une orientation politique commune qui débloque une situation administrative difficile. Il semble pertinent de replacer cette histoire dans le cadre de la quête perpétuelle du « semblable ». On peut alors y voir l'illustration de la performance du « même » : bien que très fragile, ce lien permet au requérant de sortir de l'anonymat et ainsi d'être aidé. Mais point n'est besoin, pour ce dernier, d'attendre une telle coïncidence pour prouver au fonctionnaire qu'il lui est semblable. Le « semblable » peut aussi être créé, provoqué ou même feint, à travers l'utilisation de signes de reconnaissance : ainsi, à Yozgat, dans la même logique que le vote « utile » mentionné plus haut, il n'est pas rare de voir certains alévis se faire pousser la moustache qui caractérise l'extrême droite¹⁸ (en forme de lune ou de « crocs ») pour faciliter certaines démarches auprès des administrations contrôlées par le MHP.

Est-ce parce que ce lien est politique que, dans ces deux cas, il semble performant ? Probablement pas. La même logique est à l'œuvre concernant le *hemşehrilik*, littéralement « le fait d'être de la même ville », c'est-à-dire l'appartenance géographique commune. Il est d'usage d'évoquer ces fameux réseaux de *hemşehri* dès que l'on cherche à caractériser les actions collectives des Turcs, par exemple les migrations en chaîne. Si l'on s'interroge cependant sur la réalité émique du *hemşehrilik*¹⁹, on s'aperçoit vite que ce terme désigne de multiples appartenances géographiques qui s'étendent bien au-delà du seul village d'origine : deux originaires de Yozgat se rencontrant à Istanbul se désigneront par ce terme, de la même façon que deux migrants turcs, de régions différentes, se diront *hemşehri* à l'étranger. Au village, ce terme était utilisé pour s'adresser à un étranger

17. Migrant turc d'Allemagne.

18. Sur les significations du port de la moustache en Turquie, voir FLICHE (2000).

19. Sur cette question du *hemşehrilik*, on pourra aussi se référer à GÜNEŞ-AYATA (1990, p. 97) et à ERDER (1996, p. 109, 235-250).

que l'on ne connaissait ni d'Ève ni d'Adam²⁰, un détail qui semble bien souvent être ignoré. Que recouvre alors ce terme ? Rien de précis ! Sa fonction n'est pas de désigner une réelle appartenance géographique commune, mais de faire lien pour sortir l'interlocuteur de l'anonymat, de le faire « même » et, par là, de pouvoir amorcer une relation avec lui qui peut passer par quelques mots, ou par l'offre d'un *çay*²¹. Cette commune origine peut être décisive dans l'acte réticulaire : s'il faut aider quelqu'un, on aidera plutôt le *hem* que l'anonyme. Nous sommes devant une catégorie de relations très précise qui se caractérise par la fragilité du lien.

Point n'est donc besoin d'« avoir des réseaux », d'être parent de personnes haut placées ou d'être bien introduit dans l'administration pour mener à bien une action collective en Turquie : ceux qui ne satisfont pas à ces conditions, s'ils sont habiles, peuvent faire aboutir leurs demandes, soit en trouvant des leviers efficaces et en faisant pression sur eux, soit simplement en tentant de mettre en avant une similitude avec la cible. C'est dire à quel point les liens mobilisés sont souvent faibles, voire inventés, et à quel point les stratégies mobilisables sont diverses.

PERSONNALISATION DU RAPPORT À L'ADMINISTRATION ET PRODUCTIONS D'INTERMÉDIAIRES SPÉCIFIQUES

En Turquie, les actions collectives — voire individuelles — ne sont rendues possibles, ou du moins facilitées, que par la capacité de certaines personnes à personnaliser leur relation avec l'administration. La voie légale n'est pas entièrement inopérante, seulement elle se trouve concurrencée par d'autres voies qui, sans être illégales, sont autant de raccourcis pour l'action.

Elles sont d'autant plus privilégiées que les acteurs qui savent se les frayer les privilégient eux-mêmes, gagnant par là en prestige dans le groupe qu'ils se chargent de représenter. On peut donc dire que l'administration turque, par les contraintes et la peur qu'elle impose à toute action collective, génère certains types de rôles sociaux qui structurent les modes de mobilisation et les relations à l'intérieur des sodalités.

On peut même observer une professionnalisation de ces rôles sociaux. À Yozgat, de nombreux fonctionnaires à la retraite²² s'installent comme écrivains publics à proximité des administrations ou des

20. « *Nerelisin, hemşehrim ?* » (« D'où es-tu, concitoyen ? ») est une expression très répandue qui montre bien que le terme de *hemşehri* désigne aussi autre chose que la commune appartenance géographique.

21. Le thé, *çay*, est une boisson consommée à longueur de journée et que l'on offre volontiers à qui se présente.

22. La retraite est prise très jeune en Turquie, vers 55 ans.

tribunaux. Leur rôle ne se limite pas à taper à la machine les papiers nécessaires aux diverses démarches des administrés, ils servent surtout de conseillers, voire de guides, en faisant jouer le réseau de relations qu'ils ont conservé et entretenu à l'intérieur de l'administration pour que les dossiers de leurs clients arrivent plus rapidement à bon port.

Dans ce processus de personnalisation des relations avec l'administration, des liens de différentes natures ainsi qu'un large éventail de stratégies peuvent être mobilisés. Il n'en demeure pas moins que la réussite d'une action collective ne tient jamais à grand-chose : il peut s'agir de la découverte d'une commune appartenance — politique, régionale, ou, plus rarement ici, religieuse. En définitive, planter un bois, faire venir des poteaux, une route dans un village, bref mener une action collective en Turquie, tient souvent moins de la « raison » que du « réseau ».

